

BUREAU

Compte Rendu de la Réunion du 14 Novembre 2017 entre le club de l'USVO Grenoble, la ville de Grenoble et le District de l'Isère

Présents :

Pour L'USVO : Mr Hocine BOUDISSA (Président), Mr Farés ACHOURI, Mr Mohamed AZIZI,
Mr Florent NARDIN

Pour la Ville de Grenoble : Mr Sadok BOUZAÏENE (Adjoint aux sports)

Pour le District de l'Isère : Mr Hervé GIROUD-GARAMPON (Vice-président délégué), Mr
Marc MALLET (Secrétaire général adjoint).

**Objet : demande à ce que les équipes seniors de l'USVO puissent de nouveau jouer au
Stade pierre de Coubertin**

Début de la réunion 17H15

Hervé GIROUD GARAMPON rappelle les faits par ordre chronologique

**-Extrait du courrier du Président de la Ligue Rhône Alpes au président du district de
l'Isère du 3 septembre 2015** concernant la réhabilitation du stade du village Olympique
avec en conclusion : « *Compte tenu des éléments précédents, le moindre incident sur la
sécurité des joueurs et officiels lors des rencontres entrainera l'interdiction définitive de
l'aire de jeu* »

**-Extrait du Mail de Mr Hocine BOUDISSA, Président de l'USVO au district de l'Isère, du
25 décembre 2016** demandant à ne plus faire jouer ses équipes seniors au village
olympique (stade Pierre de Coubertin)

**-Extrait du courrier daté du 06 avril 2017 du Président du District de l'Isère à Mr Éric
PIOLLE Maire de la ville de Grenoble, propriétaire du terrain**, alertant la municipalité sur
les incidents graves à déplorer depuis la mise en service du terrain synthétique et
l'engagement d'une équipe seniors

-Mars 2016 USVO-EYBENS

-Avril 2016 USVO-FROGES

« *Il n'est pas dans l'intérêt du district, ni dans l'intérêt de la ville de Grenoble de laisser
perdurer une telle situation* » et rappelant la conclusion du « *courrier de la ligue Rhône alpes
daté du 3 septembre 2015 qui, dans sa conclusion, notifie que le moindre incident sur la
sécurité des joueurs et officiels lors des rencontres entrainera l'interdiction définitive de l'aire
de jeu* »

**- Courrier du maire de Grenoble au Président du District de l'Isère du 01 Juin 2017 qui
« *déplore ces attitudes dangereuses pour les sportifs, les arbitres, et les spectateurs
et qui donnent une image négative de ce sport mais également du quartier du village
olympique et de la ville de Grenoble* »**

Puis « *Nous avons bien noté la décision de la ligue Rhône Alpes de 2015 qui précisait que si des incidents se produisaient , ce terrain serait à nouveau interdit de toute compétition pour les adultes et pour les jeunes.*

Nous souhaitons vous faire une autre proposition afin de préserver l'utilisation importante de ce terrain tout en répondant à la problématique de l'USVO

En revoyant l'ensemble de la planification des terrains dédiés à la compétition, nous sommes en mesure d'accueillir les matchs des seniors de l'USVO sur d'autres sites grenoblois afin qu'ils soient isolés de certaines personnes qui ne viennent pas pour profiter d'un spectacle sportif et encourager les joueurs mais pour déclencher des actes de violence sur le terrain ou autour de l'aire de jeu »

-Extrait du courrier du président du District de l'Isère au maire de Grenoble en date du 22 Juin 2017

« Après étude ce dossier par le Bureau du district, il nous semble également inopportun de pénaliser les autres clubs grenoblois quant à l'utilisation du stade Village Olympique.

Nous acceptons et encourageons votre proposition de déplacer les rencontres des seniors de l'USVO sur d'autres sites Grenoblois afin qu'ils soient isolés d'un certain public semeur de troubles et de désordre sur le terrain ou autour de l'aire de jeu »

-Extrait du courrier de Mr Sadok BOUZAÏENE au président du District de l'Isère en date du 11 Aout 2017

« J'ai bien compris que vous avez accepté notre proposition de faire jouer les matchs de l'USVO seniors sur les autres stades de la Ville tout en conservant le terrain Pierre de Coubertin pour d'autres clubs.

Je vous remercie vivement de votre collaboration sur ce dossier et j'espère que cela permettra d'apaiser l'ambiance des rencontres de ce club dont on connaît la qualité pour les équipes jeunes »

Intervention de Mr Sadok BOUZAÏENE

Mr Sadok BOUZAÏENE rappelle que la position de la mairie correspondait à la demande initiale du président de l'USVO de ne plus faire jouer les équipes adultes sur le terrain Pierre de Coubertin et de continuer à faire jouer les équipes de jeunes sur ce même terrain puisque ces équipes ne posent aucun problème.

Il rappelle que la ville a répondu à cette demande pour éviter l'interdiction définitive de l'aire de jeu et que les jeunes ne soient pas pénalisés par les débordements des équipes adultes.

Mr Hocine BOUDISSA ne comprend pas la sanction de la Ligue car le club en question était à l'origine L'ASJVO et non L'USVO, et que d'autre part Mr Gérard BOUAT leur a dit que les seniors pouvaient jouer au stade Pierre de Coubertin

Hervé GIROUD-GARAMPON, C'est le stade qui est sous le coup d'une interdiction d'utilisation et non pas le club, que Mr Gérard BOUAT a donné une mauvaise information en leur disant que les adultes de l'USVO pouvaient jouer au stade Pierre de Coubertin puisque la ville a acté la demande de délocalisation faite par le club pour ses équipes seniors. Il rappelle aussi l'importance pour le club de l'Usvo de pouvoir continuer à utiliser ce stade pour ses équipes de jeunes

Mr Hocine BOUDISSA ne comprend pas pourquoi le District de l'Isère et la ville de Grenoble se sont « mariés sur le dos » de l'USVO pour prendre cette décision de délocalisation des équipes adultes

Mr Sadok BOUZAÏENE lui répond que la ville n'a fait que reprendre la proposition du club de l'USVO

Hervé GIROUD-GARAMPON lui répond que c'est la ville qui est propriétaire et donc responsable de ses installations et que c'est donc à la ville et à elle seule de prendre ou non la décision de délocaliser les matchs des équipes adultes, d'autant plus que c'est la ville qui réalise la planification de toutes les rencontres du week-end.

Mr Hocine BOUDISSA ne comprend pas que le stade de l'AJA VILLENEUVE ne soit pas sanctionné alors qu'il s'y passe des événements beaucoup plus graves qu'au stade Pierre de Coubertin

Hervé GIROUD-GARAMPON lui répond que tous les problèmes sont étudiés par la commission de discipline lorsque le district en a connaissance par voie officielle.

Mr Hocine BOUDISSA demande pourquoi quand « il a tendu la main » au district pour demander de l'aide pour ses équipes seniors, il n'a pas eu de réponse.

Hervé GIROUD-GARAMPON rappelle que le District de l'Isère gère le football isérois et non les clubs. Les clubs sont gérés par leur Président et les membres du bureau, que c'est donc à ces dirigeants de prendre leurs responsabilités et les décisions qui s'imposent. Il rappelle aussi que lors de cette réunion une proposition a été faite et qu'elle a été rejetée sine die par le président du club.

Mr Hocine BOUDISSA demande comment « régulariser » cette sanction (interdiction d'utilisation s'il y a de nouveau des incidents)

Mr Hervé GIROUD-GARAMPON répond qu'il n'y a rien à régulariser, il faut qu'il n'y ait plus d'incident sur ce stade.

Je passe sous silence quelques paroles déplacées des représentants de l'USVO, car je considère que ces paroles ont dû, sous le coup de cette réunion animée, dépasser leur pensée.

Fin de la Réunion 18h20

Marc Mallet
Secrétaire Général Adjoint du District